

Conjonctures
2013 - 2014



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE VOLAILLE DE CHAIR

Les systèmes d'exploitation de La Réunion diffèrent en fonction de leur contexte pédoclimatique, de leur dynamique d'évolution et de leur choix technico-économiques. Une typologie des élevages de volaille de chair a permis d'identifier deux principaux types de systèmes d'exploitation, représentatifs de la diversité existante et semblant porteurs d'avenir. En première approche, ces systèmes d'exploitation peuvent être distingués par la conduite d'élevage et leur mode de commercialisation.

- ✚ Les producteurs de poulets standards adhérents à Avipôle ;
- ✚ Les producteurs indépendants de poulets fermiers.

Les données recueillies régulièrement grâce à la participation active des éleveurs du réseau de Références sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques pour identifier les types d'exploitation à promouvoir, accompagner les nouveaux éleveurs, justifier les surcoûts de productions et orienter la politique agricole.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui de la coopérative Avipôle pour le suivi de certaines exploitations. Au niveau national, l'Institut de l'Elevage et l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI) soutiennent et valident les travaux du Réseau.



SOMMAIRE

TPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE	3
POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE :	
(MODELE AVIPOLE)	
Fiche technique.....	4
Marge Poussin / Aliment.....	5
Les charges opérationnelles.....	6
Les charges structurelles.....	7
POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT :	
Fiche technique.....	8
Marge Poussin / Aliment	9
Les charges opérationnelles.....	10
Les charges structurelles.....	11
CONTACTS.....	12

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel avicole réunionnais sont établies à partir des fermes suivies dans le Réseau de Références en élevage. Ces références concernent donc seulement les ateliers de poulet standard adhérents à Avipôle et les éleveurs indépendants de poulet fermier.

Les données techniques et les charges présentées ici sont issues de l'exercice 2013. Les données de conjonctures comparent 2013 et 2014.

Les prix de vente s'entendent hors TVA et taxes parafiscales.

TPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE

En 2013, le Réseau de Références en élevage a poursuivi l'étude de deux systèmes d'exploitation de volaille de chair viables, vivables et reproductibles : les exploitations de production de poulets standards en filière organisée, adhérentes à la coopérative Avipôle et les producteurs indépendants de poulet fermier. Les principales caractéristiques de ces systèmes sont reprises ci-dessous.

Système	Poulet standard (Avipôle)	Poulet fermier (Indépendant)
Structure		
SAU	moins de 30 ha	moins de 5 ha
UMO totales (familiale)	1	1
Commercialisation	organisation de production en totalité	Circuits courts (en vif obligatoirement)
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	440 à 800 m ²	100 à 150 m ²
Densité	17,85 animaux / m ²	10 animaux / m ²
Fonctionnement	Bâtiments modernes et récents avec régulation et automatismes en bande unique	2 bâtiments neufs de 50 m ² pour la production et un bâtiment tampon de 50 m ² en bois sous tôle
L'itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	43 jours	90 à 120 jours
Poids des animaux à la vente	Objectif : 1,750 kg vifs	3 à 4 kg vifs

Tableau 1: Description de la typologie des exploitations avicoles du Réseau de Références de La Réunion (2013)

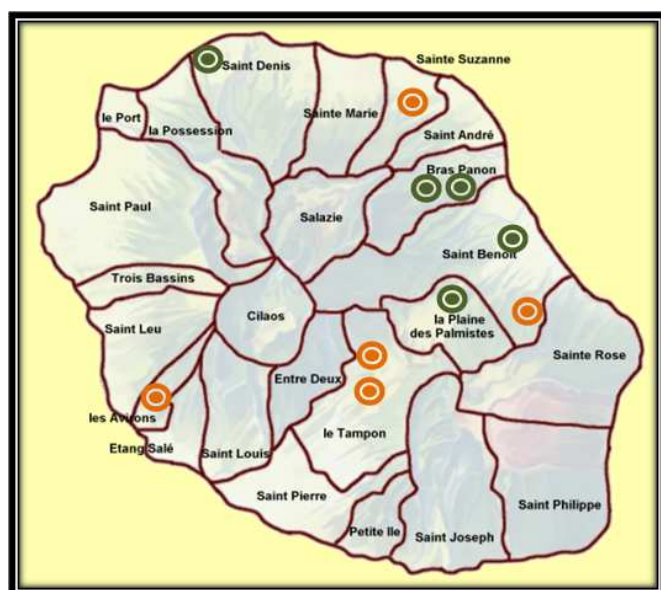


Figure 1: Localisation des fermes du Réseau de Références selon leur typologie (2013)

- Exploitation poulet standard
- Exploitation poulet fermier

Les fermes suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage sont engagées durablement dans la production et présentent en général une efficacité et une dimension supérieures à la moyenne.

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE

(MODELE AVIPOLE)

FICHE TECHNIQUE :

Indicateurs techniques	Données 2013
Nombre de lots	5
Nombre d'animaux mis en place	17,85 poulets / lot / m ²
Poids à l'abattage (objectif)	1,75 kg vifs
Age à l'abattage	43 j
Poids vifs produits	30,20 kg / lot / m ²
Productivité annuelle	151 kg vifs / m ²
Indice de consommation	1,95
Durée de vide sanitaire	27 j
Mortalité	4 %

Tableau 2: Quelques indicateurs techniques pour les élevages de poulets standards en filière organisée (adhérents Avipôle)
(sources : Réseau de Références – données 2013)

Coût moyen d'un bâtiment de 600 m2 (main d'œuvre incluse)	279 650 €
<i>dont bâtiment + équipement + maçonnerie</i>	230 000 €
<i>dont matériels annexes¹</i>	49 650 €
Subvention bâtiment	Taux : 50% Plafond : 100 000 € Emprunt sur 15 ans
Subvention annexes	Taux : 50% Plafond : 30 000 € Emprunt sur 7 ans

Tableau 3: Coût moyen d'un bâtiment de volaille en filière organisée (sources : Avipôle, 2014)

Photos du Réseau de Références en Elevage 974



¹ Matériels annexes = fosse, groupe électrogène, nettoyeur haute pression, chemin...

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (MODELE AVIPOLE)

MARGE POUSSIN / ALIMENT :

	2013	2014
Prix de reprise moyen	1,9960 €/kg vif	1,9189 €/kg vif
<i>dont aides (FODAVI + qualité)</i>	0,3775 €/kg vif	0,3546 €/kg vif
<i>dont modulations groupement</i>	0,2500 €/kg vif	0,0229 €/kg vif
Prix moyen de l'aliment	489 €/T	441 €/T
	du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 514 €/T du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 471 €/T au 01/01/2014 : 441 €/T	
Prix moyen du poussin (hors vaccination)	0,5055 €/poussin	0,4877 €/poussin
	du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 0,5105 €/poussin du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 0,5019 €/poussin Au 01/01/2014 : 0,4877€/poussin	
Marge Poussin / Aliment <i>Sous l'hypothèse des données techniques fixées précédemment et une superficie de 600 m²</i>		0,769 €/kg vif soit 22,68 €/lot/m ²

Tableau 4: Moyennes pondérées des prix 2013-2014 + détails des variations de prix
(sources : Réseau de Références et Avipôle)

Photos du Réseau de Références en Elevage 974



POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (MODELE AVIPOLE)

LES CHARGES OPERATIONNELLES :

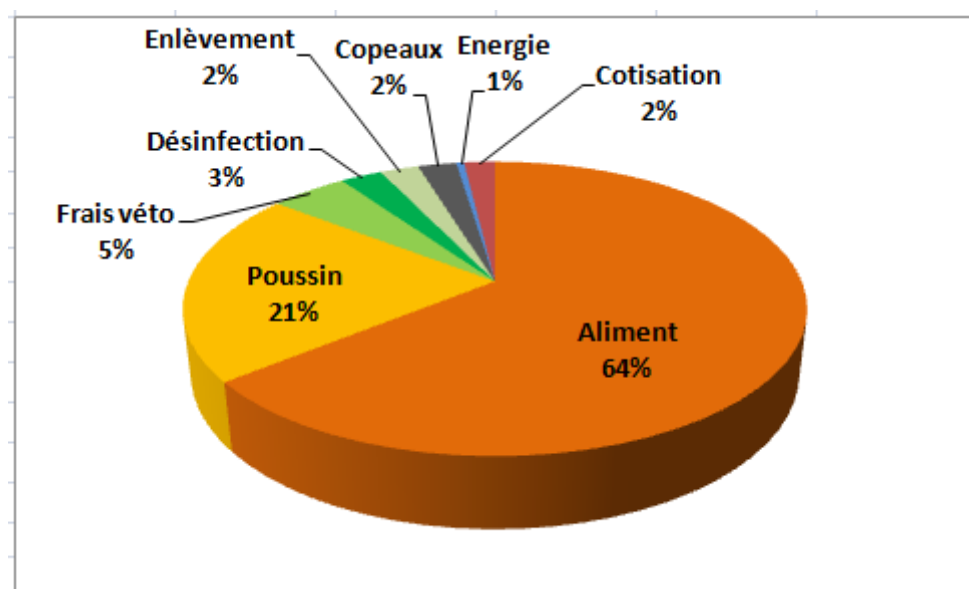


Figure 2: Répartition des charges opérationnelles d'un atelier de poulet standard en filière organisée (adhérent Avipôle)
calculée pour une capacité de production de 600 m² (données Réseau 2013)

	Données 2013	
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	10,00 € / m ² / an	1 154 € / lot
Nettoyage et désinfection	5,41 € / m ² / an	624 € / lot
Enlèvement	5,00 € / m ² / an	577 € / lot
Copeaux	5,00 € / m ² / an	577 € / lot
Eau	1,00 € / m ² / an	115 € / lot
Gaz	4,00 € / m ² / an	462 € / lot
Electricité	3,30 € / m ² / an	381 € / lot
Cotisation	12,21 € / m ² / an	1 409 € / lot

→ **Objectif filière** suivant le plan de décontamination préconisé : 5,41 € / m²

→ **Objectif** pour 600 m² avec 120 bottes / lot : 4,86 € / m²

Tableau 5: Détail des charges opérationnelles d'un atelier de poulet standard en filière organisée (adhérent Avipôle)
calculé pour une capacité de production de 600 m² (sources : Réseau de Références – données 2013)

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (MODELE AVIPOLE)

LES CHARGES STRUCTURELLES :

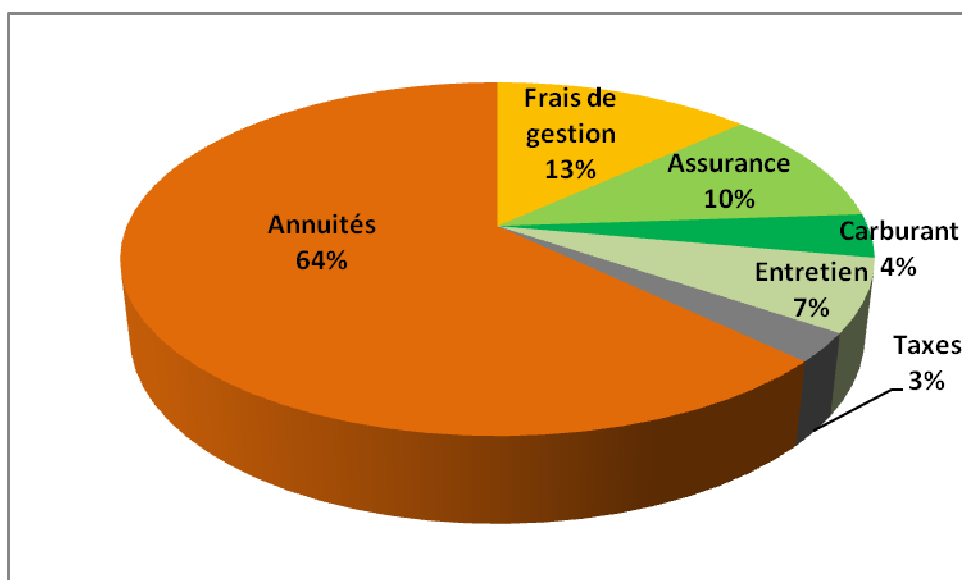


Figure 3: Répartition des charges structurelles d'un atelier de poulet standard en filière organisée (adhérent Avipôle)
calculée pour une capacité de production de 600 m2 (données Réseau 2013)

	Données 2013
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiments)	4,00 € / m ² / an
Carburant	1,50 € / m ² / an
Entretien (bâtiment et matériel)	2,50 € / m ² / an
Contrôle conformité électrique et gaz	2,20 € / m ² / an
Impôts et taxes	1,00 € / m ² / an
Frais financiers CT + annuités	23,78 € / m ² / an

Tableau 6: Détail des charges structurelles d'un atelier de poulet standard en filière organisée (adhérent Avipôle)
(sources : Réseau de Références – données 2013)

Le calcul des frais de gestion se base sur une comptabilité CER France que nous avons estimée en moyenne à 3 000€ pour l'année.

POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT

FICHE TECHNIQUE :

Indicateurs techniques	Données 2013
Nombre de lots	3
Nombre d'animaux mis en place	1 020 poulets / lot Soit 6,8 poulets / lot / m ²
Poids moyen à l'abattage	2,90 kg vifs
Poids femelle à l'abattage	2,50 kg vifs
Poids mâle à l'abattage	3,50 kg vifs
Age moyen à l'abattage	116 j
Poids vifs produits	2 780 kg vifs / lot Soit 18,54 kg vifs / lot / m ²
Productivité annuelle	55,63 kg vifs / m ²
Indice de consommation (fonctionnement + engraissement)	3,1
Durée de vide sanitaire	28 j
Mortalité	7,5 %

Tableau 7: Quelques indicateurs techniques pour les élevages indépendants de poulet fermier (Réseau de Références – données 2013)

Le bâtiment tampon permet de libérer de la place et atteindre 3 lots.

Les indépendants ne cherchent pas à remplir leur bâtiment mais à vendre tous les poulets, ce qui justifie un chargement faible.

La vente des animaux débute à partir de 70 jours et se termine à 90 jours. La durée d'élevage est donc inférieure à 90 jours, ce qui explique un poids moyen à l'abattage de 2,90 kg vifs.

Bâtiments hors main d'œuvre	
Superficie moyenne	50 m ²
Coût d'un bâtiment hors aides	210 € / m ²
Coût d'un bâtiment avec aides (aménagement des Hauts - taux de 50%)	105 € / m ²
Durée d'amortissement du bâtiment	Entre 5 et 15 ans
Taux d'intérêt	Entre 4 et 6,5 %
Grillage parcours + poteaux	250 € / m

Tableau 8: Coût moyen d'un bâtiment de poulet fermier pour un indépendant (Réseau de Références)

Matériels	
Divers matériels pour 50 m ²	Entre 500 et 1 500 €
Véhicule	Entre 5 000 et 15 000 €

Tableau 9: Coût moyen des matériels en élevage indépendant de poulet fermier (Réseau de Références)

POULET FERMIER – EL-EVEUR INDEPENDANT

MARGE POUSSIN / ALIMENT :

Les indépendants revendent leur poulet fermier soit au kg soit à la tête de 70 à 90j à :

- en moyenne à 4,5 €/kg vif pour les poules et 8 €/kg vif pour les coqs ;
- ou 10 à 15 € pour les poules et 20 à 30 € pour les coqs (à la tête).

Ils fixent eux-mêmes leur prix en fonction de leurs coûts de production et du prix du marché et ne reçoivent aucune aide à la production.

Le prix du poussin varie entre 0,80 € pour du tout venant (poules + coqs) et 2 € pour une sélection de coqs (avec les poules offertes). Le prix peut varier en fonction de la quantité achetée. Les éleveurs indépendants regroupent leurs achats afin de bénéficier du meilleur tarif.

	2013	2014
Prix moyen de l'aliment	489 €/T	458 €/T
<i>Prix moyen de l'aliment du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 514 €/T</i>		
<i>Prix moyen de l'aliment du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 471 €/T</i>		
Marge Poussin / Aliment <i>Sous l'hypothèse des données techniques fixées précédemment et une superficie de 100 m²</i>	3,11 €/kg vif soit 101 €/lot/m ²	4,19 €/kg vif soit 77,62 €/lot/m ²

Tableau 10: Moyennes pondérées des prix 2013-2014 + détails des variations de prix
(sources : Réseau de Références)

Les éleveurs indépendants s'adaptent à leur environnement :

- les animaux sont vendus à des poids différents en fonction de la demande ;
- les points de vente sont choisis selon divers critères (concurrence, environnement...) ;
- livraisons ou point de vente fixe ;
- régulation des prix de vente en fonction du stade (âge et poids de l'animal) ;
- commandes groupées pour achat au meilleur prix ;
- ...

Par conséquent, les critères technico-économiques sont encore plus variables, d'une exploitation à une autre, chez les indépendants.

POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT

LES CHARGES OPERATIONNELLES :

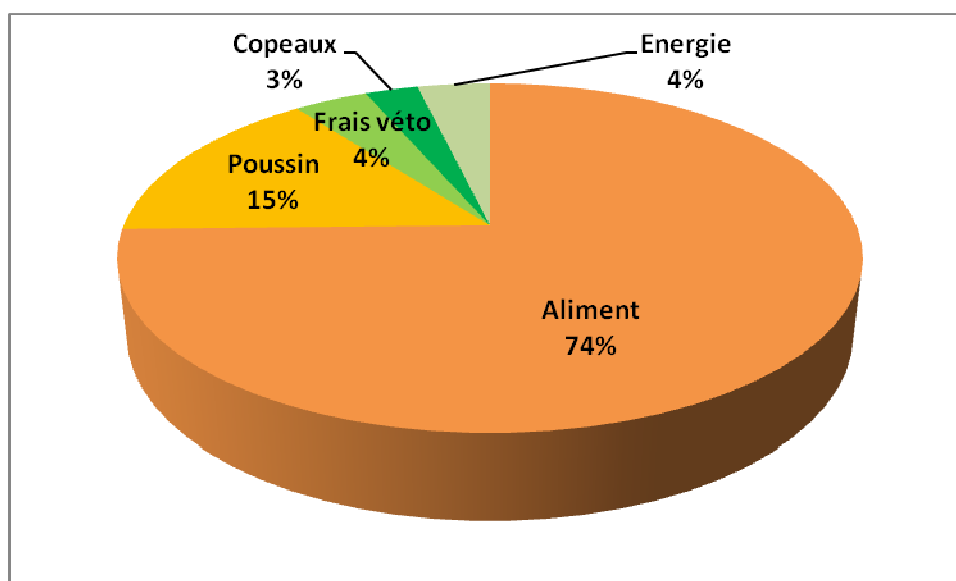


Figure 4: Répartition des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulet fermier (données Réseau 2013)
calculée pour une capacité de production de 150 m2 et selon les critères techniques présentés précédemment

	Données 2013	
Frais vétérinaires avec détection de salmonelle	4,20 € / m ² / an	210 € / lot
Supplémentation médicamenteuse	0,70 € / m ² / an	35 € / lot
Nettoyage et désinfection	1,00 € / m ² / an	50 € / lot
Copeaux	3,00 € / m ² / an	150 € / lot
Gaz	1,10 € / m ² / an	55 € / lot
Eau	2,00 € / m ² / an	100 € / lot
Electricité	1,00 € / m ² / an	50 € / lot

Tableau 11: Détail des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulet fermier
calculé pour une capacité de production de 150 m2 (sources : Réseau de Références – données 2013)



POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT

LES CHARGES STRUCTURELLES :

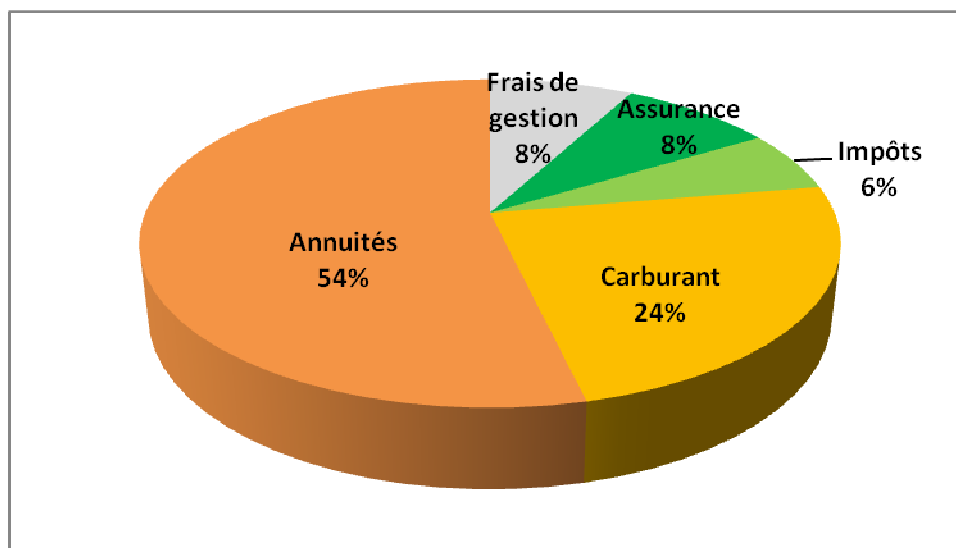


Figure 5: Répartition des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulet fermier (données Réseau 2013) calculée pour une capacité de production de 150 m2, un point de vente proche et une comptabilité Chambre d'agriculture

	Données 2013
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiment)	700 €
Carburant et lubrifiant (dépend du point de vente)	2 000 €
Impôts et taxes	500 €

Tableau 12: Détail des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulet fermier calculé pour une capacité de production de 150 m2 (sources : Réseau de Références – données 2013)

Les frais de gestion des exploitations de poulet fermier indépendants varient en fonction du régime auxquels ils sont assujettis : déclaration TVA (254€), déclaration au forfait (660€) ; tarifs annuels de la Chambre d'Agriculture de la Réunion.

Photos du Réseau de Références en Elevage 974



CONTACTS



Chambre d'Agriculture de la Réunion

Tel. : 02 62 96 20 50.

2, ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

DROME et PDA

Département Ressource Observatoire Méthode Etudes et Pôle Développement Animal

Emmanuelle PAYET, chargée de mission / coordinatrice

emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Sulliman MOULLAN, animateur réseau

sulliman.moulou@reunion.chambagri.fr

Yohann LAURET, conseiller de suivi réseau et appui au référentiel 2013-2014

yohann.lauret@reunion.chambagri.fr

Bernard RAMASSAMY et Fabrice BALOU

Conseillers de suivi poulet fermier

bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr

fabrice.balou@reunion.chambagri.fr



Gladys PAYET, référent poulet standard, Avipôle

gladys.payet@avipole.re

Tel. : 0262.96.97.70

14 rue de l'Etang – ZAC Bel Air 97450 Saint-Louis

Appui national



Sylvain GALLOT, appui technique avicole, ITAVI

gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 62 36

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS



Arnault VILLARET, chef de projet, Institut de l'Élevage

arnault.villaret@idele.fr

Tel.: 01 40 04 53 31

149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

Mai 2015

Document édité par la Chambre d'Agriculture de La Réunion- 24, rue de la Source – BP 134 – 97463 Saint-Denis Cedex
www.reunion.chambagri.fr